

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CRANS
République Française

Membres afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation 29/01/2021
Date d'affichage 29/01/2021

1

L'An deux mille vingt et un, le trois du mois de février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BEREZIAT Didier, 1^{er} Adjoint.

Membres Présents : M. BERNARD Dominique, M. DROUIN Claude, Mme PRUNIER-NEYRET Julie, M. BEREZIAT Didier, Mme MORTREUX Françoise, M. RENARD Alexandre, Mme FRERY Maud, Mme GONON Raphaële, M. CHANEL Gérard, Mme BUFFERNE VINCENT Ludivine.

Membre absent excusé : Mr VIRICEL Bertrand.

Secrétaire de séance : Mme PRUNIER-NEYRET Julie a été élue secrétaire de la séance

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal DU 03 Février 2021 n° 02-2021

1 - APPEL DES PRESENTS

Madame la Maire fait circuler la feuille de présence.

2 -DESIGNATION D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE

Il est procédé, conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame la Maire propose Mme PRUNIER-NEYRET Julie.

3 -APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 06 JANVIER 2021

Madame la Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le compte rendu de la précédente réunion.

LA COMMUNE

4 - Délibération 03-2021 : Budget Assainissement M 49 : Approbation du Compte de Gestion 2020

Madame la maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recette ou excédents
Résultats reportés		24 702.07 €		4 517.21 €
Opérations de l'exercice	8 175.08 €	9 203.20 €	749.00 €	11 787.90 €
TOTAUX	8 175.08 €	33 905.27 €	749.00 €	16 305.11 €
Résultats de l'exercice		25 730.19 €		15 556.11 €
Reste à réaliser				
TOTAUX		25 730.19 €		15 556.11 €
Résultats de Clôture		25 730.19 €		15 556.11 €

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5 - Délibération 04-2021 : Budget Assainissement M 49 : Approbation du Compte Administratif 2020

Sous la présidence de Mr BEREZIAT Didier, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du service d'assainissement qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	8 175.08 €
Recettes	9 203.20 €
Excédent de report	24 702.07 €

Excédent de clôture : 25 730.19 €

Investissement

Dépenses	749.00 €
Recettes	11 787.90 €
Excédent de Report	4 517.21 €

Excédent de clôture : 15 556.11 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Besoin de financement : 0.00 €

Hors de la présence de Madame la Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif 2020 du service d'assainissement.

6 - Délibération 05-2021 : Budget Assainissement M 49 : Affectation du résultat 2020

Le conseil Municipal de la commune de Crans réuni sous la présidence de Mme Françoise MORTREUX, Maire après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section d'Exploitation

Résultat de l'exercice 2020 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion A	1 028.12 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion) B	24 702.07 €
* Résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2020 A+B	25 730.19 €

Section d'Investissement

C

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	15 556.11 €
--	--------------------

D

Restes à réaliser : Dépenses :	Restes à réaliser : recettes :	soldes des restes à réaliser :
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Besoin de financement à la section d'investissement E=C + D	0.00 €
--	---------------

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget M 49 pour 2020, le résultat D'exploitation de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	0.00 €

2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes d'exploitation et porté Sur la ligne budgétaire 002 « excédent d'exploitation reporté »	25 730.19 €
---	--------------------

7 - Délibération 06-2021 : Budget Communal M 14 : Approbation du Compte de Gestion 2020

Madame la Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recette ou excédents
Résultats reportés		192 657.45 €	28 986.97 €	
Opérations de l'exercice	186 206.56 €	285 250.46 €	78 031.75 €	134 003.91 €
TOTAUX	186 206.56 €	477 907.91 €	107 018.72 €	134 003.91 €
Résultats de l'exercice		291 701.35 €		26 985.19 €
Reste à réaliser			56 053.64 €	
TOTAUX		291 701.35 €	56 053.64 €	26 068.45 €
Résultats de Clôture		291 701.35 €	29 068.45 €	

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

8 - Délibération 07-2021 : Budget Communal M 14 : Approbation du Compte Administratif 2020

Sous la présidence de M. BEREZIAT Didier, 1er adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	186 206.56 €
Recettes	285 250.46 €
Excédent de report	192 657.45 €

Excédent de clôture : 291 701.35 €

Investissement

Dépenses	78 031.75 €
Recettes	134 003.91 €
Déficit de Report	- 28 986.97 €

Excédent de clôture : 26 985.19 €

Restes à réaliser : 56 053.64 €
Besoin de financement : 29 068.45 €

Hors de la présence de Madame Françoise MORTEUX, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif du budget communal 2020.

9 - Délibération 08-2021 : Budget Communal M 14 : Affectation du résultat 2020

Le conseil municipal de la commune de CRANS réuni sous la présidence de MORTREUX Françoise, Maire de la commune après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion A	99 043.90 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion) B	192 657.45 €
* Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2020 A+B	291 701.35 €

Section d'Investissement

C	
Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	26 985.19 €

D

Restes à réaliser : Dépenses :	Restes à réaliser : recettes :	soldes des restes à réaliser :
56 053.64 €		56 053.64 €

E

Besoin de financement à la section d'investissement E=C - D	29 068.45 €
--	-------------

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget communal M 14 pour 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	29 068.45 €
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	262 632.90 €

10 – Préparation du budget 2021

Madame la maire demande aux responsables des commissions et aux membres du conseil municipal de réfléchir aux travaux à réaliser pour 2021 et de demander des devis en vue d'établir les budgets primitifs de l'année 2021, au plus tard pour le 30 mars 2021.

11 – Scolarité des enfants : Convention à prévoir avec Chalamont

Une réunion de la commission des finances est prévue le mardi 09 février 2021 à 20 heures Pour évoquer ce sujet et préparer une future rencontre avec la commune de Chalamont en vue de passer une convention.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

12 – Service Commun

Madame le maire fait part au Conseil municipal du problème rencontré sur ce sujet. Les communes de l'ancien canton de Chalamont demandent à ce que le financement des heures de coordination de Laetitia Baille soient réparties sur l'ensemble des communes adhérentes au service commun, qu'elles financent seules depuis 2017. Financement que ne veut pas remettre en question la CCDombes. Une réunion du COPIL doit avoir lieu le 3 février 2021 pour évoquer ce point de crispation.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

13 – Travaux et prévisions de travaux

Action Sociale : Nombreux remerciements reçus suite à la livraison de colis sucrés en fin d'année à destination de toutes les personnes de plus de 65 ans. Le repas de fin d'année a été annulé en raison de la situation sanitaire.

Assainissement et Voirie :

- Les travaux d'égavage des haies par Mr Hayez sont terminés. La rigoleuse sera passée au printemps pour refaire une partie des fossés. Une mini pelle sera louée pour nettoyer les têtes de pont. Un grillage sera posé à la lagune autour du 15 février 2021 par Pascal Fristot. Les caches containers sont livrés ainsi que les abribus depuis cette semaine. Ils seront posés dès que possible par l'entreprise Quinson.
- Un devis va être demandé à l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie 2021 : enrobé à froid, panneaux, marquages, point à temps...

La commission va faire le tour de la commune puis proposer une rencontre sur site afin de définir précisément les besoins.

- Le chemin sous le cimetière est à refaire.

Communication :

- Bulletin municipal : Le bulletin est terminé. Il va être envoyé à l'impression.
- Site informatique : Rencontre avec le prestataire du site internet. Arborescence du site en cours. Il sera présenté dès que possible. Le logo est en travaux, étude avec une photo de l'Eglise.

Environnement et Fleurissement

- Pour la pose des tableaux photos de Mr BENMERGUI, un devis a été demandé pour le système d'accroche.
- Les études de la commission pour les panneaux d'entrée du village et de message de propreté sont finis et des devis vont être demandés

Jeunesse, Loisirs et Culture

- Les chèques destinés à l'accès à la culture et au sport concernent cette année 8 enfants (peut-être 7)
- Remboursement du centre social Mosaïque en attente : 2 (1 enfant est à vérifier)

Patrimoine, Bâtiments publics et cimetière

Bâtiments publics :

- Cheminement doux : information du choix de l'entreprise pour la réalisation du Plan Topographique

N°	ENTREPRISE	Montant dans Acte d'Engagement			Choix
		Montan Total HT	TVA	Montant TTC €	
1	AXIS CONSEILS	5 290.00 €	1 058.00 €	6 348.00 €	3
2	DE FRAMOND (reprise COSMOS)	4 681.50 €	936.30 €	5 617.80 €	2
3	PRUNIAUX-GUILLER	3 820.00 €	764.00 €	4 584.00 €	1

La commission suivant l'avis de l'Agence d'ingénierie a retenu la candidature de PRUNIAUX-GUILLER.

Cimetière :

- Travaux en cours pour la reprise du mur entre les deux cimetières. Une proposition complémentaire pour réaliser un enduit sur la totalité du mur (devis de 783.36 € TTC) est accepté.
- L'état de l'auvent à l'entrée de l'Eglise est alarmant. L'agence d'ingénierie est passé voir et confirme l'urgence. Elle propose de nous accompagner dans ce dossier. Les architectes des Bâtiments de France vont être contactés à ce sujet. Subvention possible.
- Règlement du cimetière en cours de réalisation. Quelques modifications restent à réaliser.
- Décorations de Noël : une réunion sera faite pour prévoir une extension de la décoration sur l'ensemble du village. Samedi 27 février 2021 à 10h30.

Urbanisme : Une réunion d'urbanisme est fixée le 17 février 2021

14 – LES IDEES CITOYENNES

Courrier de Mme VIRICEL concernant le transport scolaire : Le problème de l'accompagnement dans le bus scolaire se pose à nouveau. Le problème est du ressort de la Région. Un mail sera envoyé au conseil régional.

15 - QUESTIONS DIVERSES

Le Centre social intercommunautaire Mosaïque est venu se présenter à la nouvelle équipe municipale avant la séance du conseil. Le Centre social informe le Conseil Municipal qu'il reste une place libre au bureau. La Maire propose la place aux membres du Conseil Municipal. Personne n'est intéressé pour l'occuper.

Fin de la séance à 23 heures 00

Prochaine séance du Conseil Municipal, le mercredi 03 mars 2021